

Collectif des maires pour la défense de la DCRTP

Plus de 74 communes cosignataires — représentant plusieurs régions et sensibilités.

Avec le soutien de l'Association des petites villes de France



Contact de coordination :

Jean-François Boyé, directeur de cabinet — Mairie de Gennevilliers
jean-francois.boyé@ville-genevilliers.fr – 06 76 28 41 45

À Monsieur Laurent Wauquiez
Président du groupe Droite républicaine
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Objet : demande d'audience
— conséquences de la loi de finances pour 2026
sur les ressources fiscales des communes industrielles
(DCRTP et compensations locaux industriels)

Le 19 mai 2026

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous adresser ce courrier au nom du Collectif des maires pour la défense de la DCRTP, constitué le 9 avril 2026, qui rassemble à ce jour plus de 70 communes de toute la France, représentant plusieurs centaines de milliers d'habitants.

Ce collectif s'est formé en réponse à une situation d'urgence financière : les articles 129 et 134 de la loi de finances pour 2026 contiennent des incohérences techniques qui entraînent, pour nos communes, des pertes non anticipées et non compensées sur la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP).

Cette dotation a été instituée en 2010 pour garantir la neutralité financière, vis-à-vis des collectivités locales, de la suppression de la taxe professionnelle. Elle a constitué, pendant plus d'une décennie, un élément structurant des budgets de nombreuses communes accueillant des activités industrielles et productives. La loi de finances pour 2026 en organise une réduction d'ampleur inédite, prolongeant et accélérant une trajectoire de baisse engagée en 2024 (-14 M€ pour le bloc communal) et accentuée en 2025 (-202 M€). À cette réduction s'ajoute, pour nombre de nos communes, une baisse de 25 % des compensations liées à la fiscalité des locaux industriels — deux mécanismes dont les effets cumulés sont particulièrement importants.

Les données financières transmises par les communes de notre collectif permettent de mesurer concrètement cet impact. Certaines villes perdent en une année l'équivalent de plusieurs années d'épargne brute. Des communes rurales voient leur DCRTP divisée par trois ou quatre en trois ans : à Longroy (Seine-Maritime), la dotation passe de 17 815 € à 4 500 € ; à Fontaine-le-Bourg (Seine-Maritime), la baisse atteint 49 % entre 2023 et 2026. Pour les villes signataires, les pertes se chiffrent au total à 13 millions d'euros.

Ce recul est d'autant plus incompréhensible qu'il intervient au moment même où l'État appelle à accélérer la réindustrialisation du pays. **Nos communes accueillent les activités productives, mobilisent du foncier économique, financent les infrastructures, soutiennent l'emploi industriel et accompagnent les salariés et leurs familles.** La DCRTP et les compensations liées aux locaux industriels constituaient précisément la contrepartie financière de cet accueil. Les

réduire aussi brutalement envoie un signal contraire à l'objectif de réindustrialisation affiché par le Gouvernement, et fragilise durablement la capacité de nos communes à rester attractives.

Nous avons saisi le ministre délégué chargé des comptes publics d'une demande d'audience. Nous souhaitons parallèlement mobiliser le levier parlementaire, convaincu que votre groupe dispose des moyens de porter cette question au bon niveau et dans les bons délais. C'est pourquoi nous sollicitons un entretien avec vous ou votre collaborateur·rice dédié·e aux finances locales, afin d'examiner ensemble les voies d'action envisageables : correction technique lors d'un prochain véhicule législatif financier, dépôt d'un amendement rectificatif ou interpellation du gouvernement sur ce dossier.

Nous tenons à votre disposition l'ensemble des données financières communales, les analyses juridiques et les projections que nous avons rassemblées depuis la constitution du collectif. Nous sommes disponibles, à votre convenance, pour cet entretien.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération respectueuse.

Communes cosignataires (*arrêtée au 19 mai 2026*)

04 - Alpes-de-Haute-Provence

Roumoules, Gilles Mégis

05 - Hautes-Alpes

L'Argentière-La-Bessée, Rémi Roux

06 - Alpes-Maritimes

Gilette, Jean-Claude Niel

07 - Ardèche

Saint-Lager-Bressac, Luc Bardine

08 - Ardennes

Rancennes, Evelyne Devouge-Audart

18 - Cher

Saint-Florent-sur-Cher, Marie-Line Cirre

24 - Dordogne

Boulazac Isle Manoire, Fanny Castaignede

27 - Eure

Alizay, Arnaud Levitre

Pont-de-l'Arche, Richard Jacquet

Tourville-la-Campagne, Hugues Bourgault

30 - Gard

Carsan, Brigitte Vandemeulebroucke

Tresques, Alexandre Pissas

31 - Haute-Garonne

Boulogne-sur-Gesse, Alain Boubée

33 - Gironde

Cadillac-sur-Garonne, Corinne Laulan

Parempuyre, Henri Lagarrigue

38 - Isère

Montalieu-Vercieu, Christian Giroud

Saint Quentin sur Isère, Aimée BATTEUX

44 - Loire-Atlantique

Prinquiau, Jean-Pierre Blanc

45 - Loiret

Châtillon-sur-Loire, Vincent Gitton

Pithiviers-le-Vieil, Philippe Chaline

47 - Lot-et-Garonne

Lavardac, Ludovic Biasotto

49 - Maine-et-Loire

Lys-Haut-Layon, Médéric Thomas

50 - Manche

Sottevast, Jean-Pierre Tollemer Valognes, M. Coquelin

52 - Haute-Marne

L'Étang-Bertrand, Jean-René Lechâtreux

Langres, Théo Caviezel

57 - Moselle

Florange, Rémy Dick

60 - Oise

Saint-Leu-d'Esserent, Laurent Viola

62 - Pas-de-Calais

Lestrem, Jacques Hurlus

63 - Puy-de-Dôme

Châteldon, Tony Bernard Joze, Daniel Peynon

65 - Hautes-Pyrénées

Pierrefitte-Nestalas, Noël Pereira Da Cunha

67 - Bas-Rhin

Soultz-sous-Forêts, Christophe Schimpf

68 - Haut-Rhin

Illzach, Jean-Luc Schildknecht

Sausheim, Dominique Habig

Village-Neuf, Isabelle Trendel

69 - Rhône

Tarare, Bruno Peylachon

70 - Haute-Saône

Servance-Miellin, Henri Saintigny

72 - Sarthe

Bessé-sur-Braye, Hugues Raluy

73 - Savoie

Aiton, Nicolas Roche

Les Avanchers-Valmorel, Jean-Michel Vorger

Modane, Humberto Fernandes

Saint-Rémy-de-Maurienne, Yves Rol

Sainte-Hélène-sur-Isère, Jérôme Reynaud

74 - Haute-Savoie

Marnaz, Chantal Vannson

Passy, Raphaël Castera

Saint-Pierre-en-Faucigny, Valérie Bouvier

Scionzier, Sandro Pépin

Thyez, Fabrice Gyselinck

76 - Seine-Maritime

Gournay-en-Bray, Eric Picard

Le Tréport, Laurent Jacques

Longroy, Jean-Pierre Trolley

77 - Seine-et-Marne

Compans, Joël Marion

Mitry-Mory, Charlotte Blandiot-Faride

Moussy-le-Neuf, Anthony Gratacos

Nangis, Clotilde Lagoutte

78 - Yvelines

Limay, Djamel Nedjar

Trappes, Ali Rabeh

80 - Somme

Fressenneville, Jean-Jacques Leleu

81 - Tarn

Saint-Salvy-de-la-Balme, Patrick Chapeau

82 - Tarn-et-Garonne

Castelsarrasin, Jean-Philippe Besiers

85 - Vendée

Les Herbiers, Christophe Hogard

86 - Vienne

Chauvigny, Virginie Puchaud

Giraudeau Goux, Claude Daviaud

87 - Haute-Vienne

Saillat-sur-Vienne, Pascal Cluzeau

88 - Vosges

Bulgnéville, Christian Franqueville

Vittel, Franck Perry

92 - Hauts-de-Seine

Gennevilliers, Patrice Leclerc

94 - Val-de-Marne

Bonneuil-sur-Marne, Denis Oztorun

Vitry-sur-Seine, Pierre Bell-Lloch

95 - Val-d'Oise

Gonesse, Cédric Sabouret